

**NAILLOUX**  
**ECOLE MATERNELLE PAULINE KERGOMARD**

**COMPTE-RENDU**  
**CONSEIL D'ECOLE DU 10 NOVEMBRE 2009**

Compte-rendu rédigé le 12 novembre 2009 par Frédérique Molin et relu par l'ensemble de l'équipe enseignante

**Etaient présents :**

- M. Pierre-Louis Fröhring, inspecteur de l'Education Nationale, circonscription de Villefranche-de-Lauragais ;
- M. Michel DUTECH, Maire de Nailloux ;
- Mme Delphine LEGRAND, conseillère municipale ;
- Mme Caroline LE CALVEZ, directrice de l'école maternelle ;
- L'équipe enseignante : Mmes Claire BEISSON, Emmanuelle DUFRENNE, Nicole LEONARD, Sylvie MOLAVI, Frédérique MOURGUES, Emmanuelle ROCHER et M. Thierry DORMET.
- Mme Nathalie PEDUSSAUD, responsable de la cantine ;
- Mme Corinne LERESTEUX, représentante du personnel ATSEM ;
- Mme Gaëlle BEYROLLE, directrice du CLAE ;
- Les délégués de parents d'élèves : Mmes Céline ALVERNHE, Dalila GAUBERT, Muriel LECOMTE, Frédérique MOLIN, Marie-Pierre NARCY, Nathalie ROUX.

**Excusée :**

- Madame Anne BORGETTO, conseillère municipale.

## **1. PRESENTATIONS**

Tour de table des personnes présentes.

## **2. VIE DE L'ECOLE**

### **a. Effectifs de l'école et des classes**

Les effectifs de l'école sont passés de 153 élèves l'an dernier à **176 élèves** à ce jour (+23 élèves). De nouvelles inscriptions sont prévues en cours d'année. D'autres arriveront en lien avec l'arrivée de nouveaux habitants (occupation croissante des nouveaux logements construits à Nailloux).

A ce jour l'école maternelle compte **6 classes** : 2 TPS-PS (30 élèves chacune) ; 1 PS-MS (29 élèves) ; 1 MS (29 élèves) ; 2 GS (29 élèves chacune).

M. l'inspecteur s'engage à permettre l'ouverture d'une septième classe en cours d'année, à titre exceptionnel, si la moyenne des effectifs de l'école atteint **32 élèves** par classe –sans compter les enfants de TPS qui n'auraient pas trois ans le jour du décompte. Dès qu'ils atteignent l'âge de trois ans, ces élèves peuvent être retenus pour le compte des effectifs.

### **b. Règlement intérieur**

Lecture et commentaire du règlement intérieur de l'école.

Règlement voté à l'unanimité après modifications formelles.

### **c. Cantine**

Une **Commission extra-municipale Cantine** doit être fixée dans l'année (scolaire) pour parler du fonctionnement de la cantine et des menus (qualité, quantité...). A cette commission sont conviés autour d'Avenance : des élus et des représentants de l'école et des familles, à savoir les enseignants, le personnel CLAE, les agents municipaux et les parents d'élèves délégués ou non.

La date de la Commission Cantine sera communiquée dès qu'elle sera fixée.

Les parents délégués souhaitent visiter la cantine sur le temps du déjeuner. Pour cela, il leur faut prendre rendez-vous à la mairie auprès de Mme D. LEGRAND ou Mme S. TRAN.

### **d. CLAE**

Le projet d'animation pour cette année a pour thème la « **Découverte du Monde Imaginaire** » afin que les enfants prennent de la distance avec ce qui est vécu à l'école ou à la maison, rompent avec le temps scolaire, rêvent, s'évadent, s'expriment.

Pour plus de détails, consulter le compte-rendu du comité de pilotage du CLAE du **5 Novembre 2009**.

### **e. Evaluations**

Il existe des évaluations scolaires départementales et obligatoires pour la classe de GS.

Dans les autres classes, les « évaluations » sont propres à chaque enseignant. En ce qui concerne les PS, elles se font au travers de l'observation de l'élève ce qui permet de mettre en évidence les compétences de l'élève, tant sur le plan des apprentissages que du comportement au sens large : adaptation à la vie du groupe classe, autonomie. Ces observations permettent à l'enseignant de situer un enfant dans sa progression et d'apporter une aide appropriée en cas de besoin ; à l'élève, les annotations lui permettent de se repérer par rapport à une consigne donnée.

## **3. LE PROJET D'ECOLE**

### **a. Projet d'école**

Deux axes sont retenus : « **impliquer l'enfant et accroître son autonomie** » et « **développer la maîtrise du langage oral et de la culture littéraire** ».

Ce dernier axe débutera dès janvier avec la lecture de contes traditionnels en ateliers lecture. Ces contes seront ensuite exploités par la création de jeux classiques (loto, memory...), puis par la création de jeux de règle inventés par les enfants eux-mêmes. Les enfants devront expliquer leurs règles du jeu aux autres classes.

Pour étoffer le fonds littéraire de l'école, il est suggéré : emprunt de livres au CADP de Villefranche-de-Lauragais, à la bibliothèque de Nailloux et par son intermédiaire à la BNP ainsi que l'achat de livres via la Mairie. Les enseignants doivent penser à établir la commande assez rapidement.

### **b. Coopérative scolaire**

La coopérative scolaire s'est vue amputée d'un montant de 7000 euros, qui auraient été détournés. Deux plaintes vont être déposées conjointement par l'OCCE (lire document joint) et par monsieur le maire et le conseil municipal de Nailloux à l'encontre de l'ancienne directrice, madame Bourrion. L'ancien compte a été clôturé. Un nouveau compte a été ouvert le 20 octobre 2009, crédité de 665 euros ce qui correspond au montant des chèques faits par les parents pour la coopérative en début d'année scolaire ; l'OCCE a également donné un chèque de 1000 euros à la coopérative. La Mairie de Nailloux souhaite être solidaire de

l'école Maternelle pour permettre de conduire les projets et ne pénaliser ni les enseignants ni les enfants. Un compte-rendu de bilan financier de la coopérative scolaire doit être communiqué chaque fin d'année scolaire.

Il n'y aura pas de classe verte cette année pour les GS car il aurait fallu s'inscrire en début d'année. Les sorties de proximité ont été privilégiées au premier trimestre.

Aux prochaines sorties seront précisés les divers montants alloués respectivement par la coopérative scolaire et la mairie et la part de la participation demandée aux familles.

### **c. Moments forts de l'année**

**Mardi 15 Décembre :** **Marché de Noël** ; 18H-20H, pour les enfants et les familles.  
Vente des créations des enfants.

**Vendredi 18 Décembre :** **Goûter de Noël** offert par la mairie ; le matin, pour les enfants.

**Janvier 2010 :** **Galette des Rois**, fêtée dans chaque classe.

**Vendredi 29 Janvier 2010 :** **Loto des Ecoles** Maternelle et Primaire :

**Avril 2010 :** Aux beaux jours, fête du **Carnaval**.

**Vendredi 18 Juin 2010: date à confirmer :** *Afin que les petits de l'école maternelle puissent profiter au mieux de leur fête de l'Ecole, cette année, elle ne se fera pas avec l'école élémentaire. La fête de l'école sera suivie d'un apéritif dînatoire.*

## **4. TRAVAUX PREVUS A L'ECOLE**

- installation de fenêtres oscillo-battantes (cantine, salle de motricité) ;
- installation d'un pare-soleil (baie vitrée de la cantine) ;
- agrandissement du parking.

## **5. CREATION DE COMITES ET COMMISSION**

Au sujet de la cantine et du CLAE : création d'un comité technique réunissant la Mairie, le CLAE (ColaurSud) et le personnel enseignant pour l'organisation technique et les plannings. Ce comité technique permet ainsi de préparer le comité de pilotage du CLAE et la commission extra-municipale cantine, à vocation plutôt qualitative. Ce comité de pilotage et cette commission extra-municipale réunissent les parents délégués en plus des personnes présentes au comité technique. La mairesse de Mauvaisin-Aujas va être associée à ces commissions ainsi qu'au conseil d'école, les élèves de sa commune étant scolarisés à Nailloux. Ces comité et commission précéderont les Conseils d'Ecole de façon à préparer et alléger ceux-ci.

## **6. QUESTION DES PARENTS**

Diverses interventions ont eu lieu au cours du conseil d'école. Il reste les points suivants :

### **a. Les toilettes**

L'accompagnement aux toilettes se fait essentiellement à la demande. Les classes de TPS-PS et PS-MS proposent en plus et systématiquement un passage aux toilettes (collectif) une fois dans la matinée. Quelque soit l'âge de l'enfant, l'aide à l'essuyage est possible *à la demande*. Comme l'association Les Gamins d'Abord l'avait sollicité l'an dernier, le passage aux toilettes des élèves de GS se fait en alternance filles/garçons.

Les enseignants relèvent un problème avec les distributeurs de savons qui se bouchent. Ils sont en cours de remplacement.

### **b. La cantine**

Suite à la demande de l'association Les Gamins d'Abord, un deuxième service a été mis en place cette année. Les TPS-PS déjeûnent les premiers, ils sont rejoints par les MS et GS à la fin de leur repas. Les MS et les GS déjeunent ensuite. La salle de cantine est moins bruyante et le temps de repas plus agréable. Les parents délégués souhaitent se rendre à la cantine sur un temps de repas.

### **c. Le pédibus**

L'idée d'un pédibus avait été soulevée l'année dernière. Cette idée est à approfondir.